Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères et assimilées du centre ouest seine et marnais (SMITOMCO) (Siren : 257705277)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Vaux-le-Pénil
Arrondissement	Melun
Département	Seine-et-Marne
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	19/11/1996
Date d'effet	19/11/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	M. Franck VERNIN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZAC du tertre de Chérisy - CD 408
Numéro et libellé dans la voie	Rte de Nangis
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	77000 VAUX LE PENIL
Téléphone	01 64 83 58 60
Fax	01 64 83 58 69
Courriel	smitom@lombric.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	293 781
Densité moyenne	367,76

Périmètres

Nombre total de membres : 7

- Dont 1 commune membre :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
77	Fouju (217701952)	583

- Dont 6 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
77	CA Melun Val de Seine (247700057)	CA
77	CC Pays de Bière (247700586)	CC
77	CC Seine Ecole (247700115)	CC
77	CC Vallées et Châteaux (247700040)	CC
77	Syndicat intercommunal à vocation unique collecte et traitement d'ordures ménagères de Sénart (257705467)	SIVU
77	Syndicat mixte fermé collecte et traitement des ordures ménagères de la région de Fontainebleau (257701698)	SM fermé

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 3

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés *-l'objet du syndicat pourra être étendu à la collecte sélective, voire à la gestion de la collecte des déchets ménagers sous réserve de la modification de la décision institutive "statuts" - de procéder ou de faire procéder aux opérations de collecte des conteneurs d'apport volontaire du verre et des journaux magazines disposés sur l'ensemble du territoire du SMITOM - de procéder ou de faire procéder à toutes opérations de collecte des ordures ménagères ou assimilées sur l'ensemble du territoire du SMITOM. Cette compétence est exercée à la carte* Par substitution
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés *-de procéder ou de faire procéder à l'étude et à la réalisation des installations et batiments nécessaires aux opérations de valorisation de traitement des ordures ménagères et assimilées, DIB, boues de stations d'épuration et graisses en provenance des bacs à graisses et stations d'épuration. - de procéder ou de faire procéder à l'étude et à tous les actes nécessaires à la réalisation des opérations de valorisation et de traitement des ordures ménagères et assimilées, y compris en laissant ouverte la possiblité d'implantation de technologies nouvelles -de procéder ou de faire procéder à l'exploitation des équipements et ouvrages destinés à la valorisation et au traitement des ordures ménagères et assimilées. - de procéder ou de faire procéder aux actions issues des déchets ménagers et des déchets industriels banals assimilés,actions (voir statuts joints).*
- Autres actions environnementales *-d'assurer la maitrise d'ouvrage des études approfondies préalables aux travaux de réhabilitation des décharges recensées dans le diagnostic départemental des décharges édité par l'ADEME et le Conseil Général de Seine et Marne*

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)